

L'ÉVEIL

de la nation

Hebdomadaire togolais d'informations générales - Fondé en 2004 Prix : 250 F CFA

Article 497 du nouveau code pénal :

Un coup porté à la liberté de la presse ou un appel à plus de professionnalisme ?



Pius Agbétomey, ministre de la Justice



Dama Dramani, Président de l'Assemblée Nationale



Guy M. Lorenzo, ministre de la Communication

Des dizaines de milliers de cahiers, des centaines de tables bancs et des dizaines de livres scientifiques déversés dans les savanes:

Noël De Poukn continue de marcher dans le sillon tracé par Faure Gnassingbé



Vue partielle du lot de fournitures scolaires



Noël de Poukn (dt) remettant officiellement un kit

Promotion de la femme togolaise :

Une nouvelle association offre la possibilité aux jeunes filles d'apprendre gratuitement un métier **P.6**

Sommet sur la sécurité maritime en Afrique :

Le PM Sélom Klassou remobilise les organes de pilotages **P.4**



Le PM Komi Sélom Klassou

Politique :

L'ANC confirme son égoïsme en s'autoproclamant "opposant honnête et sincère"



Atantsi Edem Abalo, Secrétaire national aux affaires politiques de l'ANC

Plus que quelques heures avant l'ouverture du fameux Congrès statutaire de la FTF:

Ira-t-on véritablement vers une sortie de crise ?



Antoine Folly, Pdt CN de la FTF

PORT DE BADGE OBLIGATOIRE AUX BUREAUX DES DOUANES A PARTIR DU 1ER JANVIER 2016

POUR TOUTE INFORMATION VEUILLEZ CONTACTER
LE CENTRE D'APPEL DE L'OTR AU **8201**



FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

Ne fermons pas les yeux...! LE RISQUE EST RÉEL



Ministère du Commerce
et de la Promotion du secteur Privé



Article 497 du nouveau code pénal :

Un coup porté à la liberté de la presse ou un appel à plus de professionnalisme ?

Sujet à polémique depuis son adoption en début de semaine dernière par l'Assemblée Nationale, l'article 497 du nouveau Code pénal, relatif à la pénalisation des délits de presse, ne cesse de susciter de diverses réactions des organes de presse, des associations constituées et même des acteurs politiques du pays. Cependant, il importe de se poser des questions raisonnables et pertinentes, et de se mettre dans une certaine logique, celle du gouvernement peut-être, pour mieux appréhender cette tournure de la condition des journalistes togolais. Est-ce un réel coup porté à la liberté de la presse togolaise, ou un appel lancé aux journalistes pour plus de professionnalisme et de sérieux dans leurs écrits ?

Une régression de la condition des journalistes à reconnaître

En toute honnêteté, il faut reconnaître que l'adoption de ce nouveau Code avec en son sein le nouvel article 497 constitue une nette régression de la condition des journalistes togolais, par rapport au Code de la presse et de la communication adoptée par le gouvernement en juillet 2004. Ce Code qui constituait une percée sans pareille des autorités togolaises en faveur des médias, était même envié par d'autres pays de la sous-région dans lesquels les efforts pour dépénaliser la situation des journalistes n'ont jamais porté de fruits.

Au Sénégal par exemple, des stratégies et des politiques de lobbying se poursuivent depuis 2009, pour assurer la dépénalisation des délits de presse. Mais à ce jour, rien n'a encore changé. Le Togo constituait pour ainsi dire, un modèle à suivre pour promouvoir l'indépendance de la presse jusqu'à l'adoption de ce nouvel article dont la pertinence et la portée restent floues.

En effet, pour se justifier de l'adoption de cet "article controversé", le président du groupe parlementaire UNIR, Christophe TCHAO, a expliqué que "ce sont tous les citoyens qui sont concernés par cette disposition et qu'elle n'interroge en rien les dispositions du code de la presse".

Le flou persiste malgré les explications

"C'est une confusion générale que les gens font. Il ne faut pas confondre qui concerne nous tous, pour le bien-être et le vivre en commun, par rapport aux dispositions du Code de la presse", s'est défendu Christophe TCHAO face aux multiples interrogations.

"Que vous soyez un harangueur de foule dans une mosquée, que vous soyez un pasteur, que vous soyez un blogueur, pour toutes ces personnes, il a été dit dans cet article qu'à partir du moment où vous vous livrez à ce genre d'informations (fausses nouvelles, ndlr), vous allez mettre le pays à feu et à sang. Si vous tenez des propos qui incendient le pays dans vos synagogues, dans vos mosquées de prêcheurs, en tant que blogueur, il nous faut pouvoir discipliner tout cela", a expliqué Christophe Tchao.

Toutefois, l'article ne précise en rien s'il existe des restrictions particulières pour des types des journalistes, -régulièrement inscrits, directeurs de publication, auteurs d'articles, reporters, ce qui laisse entretenir un sérieux flou autour de l'ampleur exact de cette disposition ainsi que de ses conséquences sur la liberté de la presse au Togo.

Un appel au professionnalisme ?

Quoiqu'on puisse dire, certains journalistes togolais ont besoins de réels garde-fous pour ne pas entraîner la population vers des soulèvements, à travers la publication d'infor-



Pius Agbétomey, ministre de la Justice



Dama Dramani, Président de l'Assemblée Nationale

mations non-fondées et non-vérifiées. C'est ainsi qu'il est courant de constater la reprise d'informations "fausses et dénuées de tout sens", ainsi des rumeurs, en articles servis au public qui fait "entièrement confiance" au quatrième pouvoir. Ces fausses informations pouvant susciter des réactions qui pourraient entraver la paix et à la sécurité du pays.

Ce manque de professionnalisme est d'ailleurs reconnu par la quasi-totalité des médias togolais ayant participé aux derniers états généraux de la presse dont le thème était relatif au professionnalisme dont les médias devraient faire objet dans leur quotidien.

Cet état de chose qui n'aide en rien le pays à avancer sur le plan social, économique, culturel et surtout politique, mérite d'être réprimé afin de faire de la presse togolaise une presse professionnelle, digne de confiance, et orientée vers la préservation d'un climat social apaisé.

Qui pour situer sur les réels conséquences de cet article ?

Devant cette situation qui intrigue plus d'un, il convient que le premier responsable de l'Etat, le président de la République, rompe le silence pour

apaiser les inquiétudes de toute la presse togolaise. Il est vrai que le président du groupe parlementaire UNIR a donné une partie de l'explication dont la presse a besoin. Ces justifications sont cependant insuffisantes pour apaiser l'anxiété que suscite l'article 497. D'où le besoin que le chef de l'Etat brise la glace, en sa qualité de premier magistrat pour situer l'opinion avant la promulgation du nouveau code pénal.

Composé de 1.205 articles, le nouveau Code pénal remplace celui adopté en 1980, qui comportait des carences, notamment l'absence de définition de certaines infractions et

l'absence d'incrimination de nombreuses autres prévues par les conventions internationales signées par le Togo.

Son article 497 dispose : "la publication, la diffusion ou la reproduction par quelque moyen que ce soit de nouvelles fausses, de pièces fabriquées, falsifiées ou mensongèrement attribuées à des tiers, lorsque faites de mauvaise foi, troublant la paix publique, ou étant susceptible de la troubler, est punie d'une peine d'emprisonnement de 6 mois à deux ans et d'une amende de 500.000 à deux millions de francs ou de l'une de ces deux peines".

Gaël N.

Alternance politique au Togo :

DJIMON ORÉ CROIT AVOIR "LA SOLUTION IDÉALE"

Les Togolais ne finiront jamais d'être surpris par les agissements, parfois ironiques de certains acteurs de l'opposition. Alors que presque toute l'opposition s'accorde à prôner l'union afin de faire face au régime en place, le président du Front des Patriotes pour la Démocratie (FPD) Djimon Oré, revient créer la surprise en proposant de balayer du revers de la main tous les leaders de cette opposition.



Djimon Oré, Pdt FPD

Pour l'ancien fils de l'Union des Forces du Changement (UFC), l'impasse dans laquelle se trouve aujourd'hui l'opposition togolaise, est le fruit de "l'inconséquence et de l'irresponsabilité des leaders qui ont incarné cette opposition".

"Qui sont les responsables de l'incohérence de la lutte ? N'est-ce pas eux, bornés par le miroitement des privilèges partisans personnels et particuliers. Après un quart de siècle de lutte avec des leaders qui passent leur temps à se donner des coups, à se neutraliser, nous estimons que ça ne vaut pas la peine de continuer sur la même lancée", a-t-il soutenu.

Très audacieux, l'ancien ministre de la communication est allé jusqu'à affirmer que "l'on n'a pas besoin de ces leaders pour aller à la vraie démocratie". Il faut croire que le jeune politicien s'arme d'un courage qui ne dit pas son nom.

En lieu et place de la lutte menée par ces "leaders rétrogradés", le président du FPD propose la constitution des forces positives qui consistera en une union avec de nouvelles personnalités politiques pour continuer et terminer la lutte.

"Il s'agit de regrouper des personnes indépendantes, qui ne sont pas forcément des leaders de partis politiques, il s'agit aussi d'avoir contact avec une société civile crédible et efficace, plutôt que de reprendre avec ces leaders qui ont passé

leurs temps à se neutraliser", a-t-il expliqué.

Cette proposition de Djimon Oré est cependant sous-tendue par une soif de vengeance envers le leader du parti dont il a émané, et étendue à toute l'opposition. Ce faisant, il n'incarne en rien la réconciliation et l'union dont les togolais ont besoin pour se construire un avenir plus radieux.

"J'ai été exclu par Gilchrist Olympio de l'UFC, je n'ai pas pris la tangente comme beaucoup le prétendent, parce que j'ai dit qu'il faut renégocier ce partenariat. C'est irresponsable de sa part, et je ne veux plus aller m'asseoir avec ces personnes pour discuter. Nous avons milité avec eux et nous les connaissons assez. Nous avons été victime de tous les maux", a-t-il confessé lui-même.

C'est ce qui explique le revirement de l'homme dont toutes les situations sont soit "graves", soit "bancales", comme pour dire aux togolais qu'il n'y a rien de bon qui se fait. Les Togolais ne sont cependant pas aveugles et voient bien que des efforts sont faits de tous les côtés par le pouvoir en place pour offrir un meilleur vivre aux togolais, et permettre le développement économique, politique et social de la Terre de nos aïeux.

G.N.

L'ANC confirme son égoïsme en s'autoproclamant "opposant honnête et sincère"

Une pensée courante et très répandue dans nos cultures africaines dit que, "l'on ne peut danser et s'apprécier en même temps". Visiblement les leaders de l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC) ignorent cette pensée, et ne cessent d'exposer aux togolais l'égoïsme dont ils sont gonflés. Est-ce de ça dont les togolais ont besoin ? L'ANC ne semblent pas s'en préoccuper.

Reçu la semaine dernière sur une radio de la place, le secrétaire national aux affaires politiques de l'ANC, Atantsi Edem Abalo, a enfoncé un peu plus le clou de la désunion de l'opposition togolaise, en qualifiant certains opposants de "faux, qui n'existent que sur les médias". Ces déclarations participent-elles à la politique d'union et de réconciliation dont les togolais ont besoin pour avancer ? Certainement pas.

"Il y a des faux togolais tapis dans l'ombre qui constituent l'opposition, et c'est ça qui nous amène jusque-là. Les gens disent qu'ils sont de l'opposition, mais ils sont là pour soutenir ce pouvoir dictatorial. Il est temps de dire aux togolais celui qui est un vrai opposant et celui qui ne l'est pas", a-t-il vociféré, comme si prendre position sur une situation du pays fait de certains Togolais des faux citoyens.



Atantsi Edem Abalo, Secrétaire national aux affaires politiques de l'ANC

Cette position, inopportune au développement du peuple togolais, a été confortée par le chargé à la communication du parti Orange Eric Dupuy, invité dans une émission sur une chaîne télévisée.

L'ANC ignorerait-elle que la liberté de décision, d'action, ou de soumission à un idéal est le fondement même de la démocratie ? N'est-ce pas cette démocratie qu'elle prône à travers les actions de son parti ? Les togolais sont, sans aucun doute, fatigués de cette politique de déstabilisation de l'unité nationale.

Le secrétaire national aux affaires politiques est allé jusqu'à affirmer, sans citer aucune source de statistique officielle, que l'armée recrute 77% des gens du nord.

Sommet sur la sécurité maritime en Afrique :

Le PM Sélom Klassou remobilise les organes de pilotages

Le 21 octobre 2015, le Chef de l'Etat instruisait en conseil des ministres, le Premier ministre Sélom Komi Klassou afin que celui-ci prenne un arrêté mettant en place un comité de pilotage ainsi que les différentes commissions devant prendre part aux préparatifs du Sommet de l'Union africaine sur la sécurité maritime et le développement que le Togo accueillera l'an prochain.

L'objectif de cette mesure, précisait le communiqué sanctionnant cette rencontre du gouvernement était de continuer à mobiliser l'ensemble des forces vives de la nation afin de garder l'élan pris pour

garantir la pleine réussite de ce grand évènement continental.

Joignant l'acte à la parole, le Premier ministre Komi Selom KLAS-SOU a présidé ce mercredi une réunion de haut niveau des organes de pilotage de l'organisation du sommet de l'Union Africaine (UA) sur la Sûreté et la Sécurité maritime et le Développement en Afrique, a appris l'Agence de presse Afreepress de sources proches de la Primature.

Il s'est agi, au cours de cette réunion, de "réfléchir sur la périodicité d'une telle rencontre en vue d'un meilleur suivi à tous les niveaux afin que le sommet, prévu au premier trimestre de l'année prochaine, se

déroule dans de bonnes conditions".

Ladite rencontre avait également pour objectif d'exécuter la mission du Chef de l'Etat en relançant l'organisation du sommet sur la sécurité maritime en Afrique.

Les organes de pilotage du sommet ont été passés en revue conformément à l'arrêté N° 2015-049/PMRT du 13 octobre 2015, apprend-on.

Précédemment prévu du 4 au 7 novembre 2015, le sommet sur la sécurité et la sûreté maritimes et le développement en Afrique aura finalement lieu à Lomé au cours du premier trimestre de l'année 2016.

Source : afreepress.info



Le PM Komi Sélom Klassou

Phénomène d'insécurité grandissante à Lomé :

DE LA NÉCESSITÉ POUR LES POPULATIONS À PRÉCONISER UNE STRATÉGIE D'AUTO-DÉFENSE

Le phénomène de braquage et de cambriolage a été décrié ces dernières heures dans la capitale togolaise. Quelques fois, des voix se sont élevées et ont jugé la réaction des forces de l'ordre et de sécurité mitigée, à cause du fait qu'ils ne s'impliquent pas d'avantage pour venir définitivement à bout de ce fléau. Il faut retourner quelques années en arrière et faire une introspection, pour se rendre compte que la société togolaise n'est plus caractérisée par une conscience collective forte qui, avait permis autrefois, l'organisation des quartiers en secteurs ou cellules, afin de parer à toutes éventualités d'agressions extérieures.

Ces dernières semaines, dans la ville de Lomé et dans ses encablures, à des heures tardives de la nuit, les malfrats paradent et font la loi comme dans les films de western. L'on est tenté de dire que les forces de sécurité ne s'investissent pas totalement dans leur mission régaliennne qui est celui de la sécurisation et de la protection des honnêtes citoyens. Pourtant, ces derniers sont abonnés présents sur les avenues, à des coins de rues et à des heures avancées, dans des patrouilles.

Dans les années antérieures, le système de défense civile et de sécurité était basé sur la subdivision des quartiers en cellules. Ces cellules étaient organisées de manière à déceler des faits inhabituels et des comportements suspects d'individus au sein des quartiers. Ce mode d'organisation et de protection civile initié par l'administration territoriale et traduit dans les faits dans les quartiers, jouissait d'une collaboration avec les forces de l'ordre et de sécurité. Il faut simplement noter et de manière satisfaisante que grâce à une participation collective des habitants issus de différents quartiers, cette organisation interne a connu toute son efficacité.

En effet, à une époque récente, dans la commune de Lomé, les riverains se sont organisés et ont initié un système d'alerte basé sur l'utilisation et le relais par des coups de sifflets pendant la nuit, en cas de danger. Le système a été efficace et à porter ses fruits, car les populations sont arrivées à parer des éventualités, de cambriolages, passant par des bra-



Col Yark Damehame, ministre de la Sécurité quages jusqu'à des agressions extérieures, notamment l'acte héroïque de la cellule trente (30) des habitants du quartier Tokoin Lycée qui a alerté les forces de l'ordre lors de l'agression terroriste du 23 septembre 1986.

Jadis, à Lomé à des heures tardi-



Col Massina Yotrofé, DG de la Gendarmerie ves de la nuit, lorsqu'un cas de force majeur se présente, l'on entend sous forme d'alerte des coups de sifflets qui se relai dans un premier temps entre le voisinage immédiat. Par la suite, cet avertissement gagne tous le quartier de façon spectaculaire comme une trainée de poudre, le tout

couronné par une intervention des éléments de la police.

"Il y a de cela quelques mois, un monsieur a été agressé par des individus qui l'on d'abord poursuivit à bord de son véhicule, sur un trajet de plusieurs kilomètres. Arrivé à son domicile, il a été sérieusement tabassé par ses agresseurs, qui ont tenté de lui arracher les clés de sa berline. Les cris de détresses de la victime, qui appelait son voisinage au secours ont été vains, d'autant plus qu'aucun voisin n'a couru le risque de pointer le nez dehors". A rapporté Kossi un habitant du quartier Agoè.

Ce fait témoigne sans ambages que l'esprit de cohésion et de solidarité, tend à disparaître au sein de la société togolaise. Où sont passées l'assistance et le secours mutuel tellement chers aux Togolais, en cas de détresse ?

Il faut souligner que, du point de vue sociologique, l'organisation à la

base de la société togolaise fait défaut aujourd'hui. Le système social au Togo est malheureusement dominé par une conscience collective qui s'affaiblit au fil du temps. Avec l'évolution sociale, dominée par la transformation individualiste des mentalités, il serait naïf de croire que la notion de sécurité dans des villes incombe seulement aux forces de l'ordre et de sécurité.

Toute en somme, les populations ne peuvent venir à bout de l'insécurité, si elles ne renouent pas avec ces habitudes solidaires, qui ont été abandonnées de nos jours. Il suffit de reconsidérer les valeurs sociales, notamment la solidarité, l'assistance, le système d'alerte nuptiale dans les quartiers, et s'organiser selon les réalités de chaque milieu, tout en manifestant la volonté de collaborer avec les forces de l'ordre et de sécurité.

Moudjib Falana

La vente illicite de carburant :

Le danger est réel, quelles mesures pour juguler le phénomène ?

Combustible sans lequel un engin motorisé ne peut démarrer, le carburant se révèle être une denrée indispensable pour tout usager de motos ou de voitures. Au Togo cependant, l'accès "par des voies légales" à cette denrée indispensable, constitue un chemin de croix, d'où l'émergence de moyens parallèles pour fournir et accéder à ce produit. Malheureusement cette voie "illégal" d'accès au carburant, regorge des dangers pour l'utilisateur, et pour le revendeur.

Le gouvernement soucieux du bien-être de ses populations a pris des mesures pour juguler le phénomène de la vente illicite de carburants, qui prend une grande ampleur depuis quelques moments. Au titre de ces mesures, il faut énumérer les opérations entonnoirs 1 et 2 menées par des agents de la police nationale, dont l'objectif était de réprimer le commerce illicite de cette denrée indispensable aux usagers d'engins motorisés.

Face à la situation de chômage auxquels les jeunes sont confrontés, situation qui les entraîne parfois à exercer des activités illégales, cette

répression est généralement vue d'un très mauvais œil par les revendeurs et les utilisateurs. Devant cette situation, la politique de répression du gouvernement est-elle adéquate, suffisante et appropriée pour juguler ce phénomène ? Ne faudrait-il pas repenser et recomposer ce commerce afin de fournir un emploi plus sécurisé aux jeunes qui l'exercent ? Tant de questions qui taraudent l'esprit des togolais avisés.

En effet, le carburant généralement frelaté arrive sur le sol togolais grâce à la porosité de nos frontières, phénomène courant dans les pays de la sous-région. Ce qui implique que le combat contre cette vente illicite doit remonter à la source, c'est-à-dire par le renforcement des mesures aux frontières afin de ne laisser entrer sur le territoire que les produits autorisés.

L'autre aspect des mesures serait une meilleure politique d'éducation à l'entrepreneuriat au niveau des jeunes afin de les inciter à opter pour des activités licites, dont les revenus pourraient être aussi conséquents. Cette politique pourra être précédée de grandes campagnes de sensibilisation à l'endroit des jeu-



Un vendeur illicite de carburant (Archives)

nes sur les dangers de cette activité.

Mis à contribution dans cette lutte, les agents de la police doivent jouer leur partition en utilisant une méthode moins violente avec les revendeurs, et plutôt profiter de cet axe pour des sensibilisations plus poussées et plus personnalisées. Pour cause, les méthodes violentes ont parfois des conséquences désastreuses pour la population qu'ils sont censés protéger. C'est le cas des accidents qu'occasionnent parfois les courses poursuites engagées dans la ville de Lomé par les poli-

ciers.

Le gouvernement pour sa part devra faire l'effort de doter certaines régions et localités de stations d'essence, afin d'éviter le développement du commerce illicite pour rendre accessible cette denrée indispensable aux usagers.

Il incombe en définitive à tous les togolais de prendre conscience du danger de ce commerce illicite, en jouant chacun pour sa part sa partition pour arriver à mettre le Togo sur les rails du développement.

G. N.

Des dizaines de milliers de cahiers, des centaines de tables bancs et des dizaines de livres scientifiques déversés dans les Savanes:

Noël De Poukn continue de marcher dans le sillon tracé par Faure Gnassingbé

Connue pour son soutien indéfectible à la politique du Chef de l'Etat à sa création, la Nouvelle Jeunesse pour le Soutien au Président Faure s'est illustrée aux premiers rangs de ces inconditionnels qui aident à traduire dans les faits la vision du Chef de l'Etat pour un Togo meilleur. Fidèle à cette logique, le Président Fondateur de cette association, à la tête d'une forte délégation a sillonné la région des savanes quelques jours après l'ouverture des salles de classe pour le compte de la Rentrée scolaire 2015- 2016. Objectif, apporter le soutien nécessaire pour une excellente année académique.

La région des savanes a accueilli du 28 au 30 Octobre dernier une forte délégation de la NJSPF conduite par Noël De Poukn Président national. Lycée de Barkoissi, Ecole Primaire Publique de Nassiegou, Ecole Primaire Publique de Dankour, CEG MAMAH LARE DEPOUKN de Dankour, CEG Dapaong Ville et EPP Budjopal dans la préfecture du Tône ; l'EPC Djapieni dans celle de cinkassé etc, cette tournée de la NJSPF dans la région des savanes a été d'une grande fierté pour les apprenants, parents et corps enseignant. Et pour cause, l'Association de soutien au Président Faure a mis les petits plats dans les grands pour permettre aux enfants démunis, aux parents et aux enseignants de retrouver le sourire en ce début d'année.

En effet, les enfants issus des couches défavorisées ont bénéficié de près de 50 000 cahiers, des lots de stylos, sacs d'écoliers, ensemble géométrique etc. Concernant les différentes directions des établissements visités, des centaines de cartons de craies ont été gracieusement offerts, ainsi que des jeux de maillots et des ballons pour les équipes scolaires.

Consciente du fait que la demande des établissements en table-bancs est souvent forte surtout aux premiers jours de la rentrée, la NJSPF y a pensé et a appuyé plusieurs établissements en table-bancs, soit un total de plus de 500 bancs qui ont été répartis entre les différentes écoles.

La tournée de ce mouvement

politique a été très salubre et hautement appréciée par les élèves, leurs parents et les enseignants du canton de Dankour qui désormais ont la possibilité de réviser leurs cours au sein de leurs établissements grâce à un lampadaire solaire installé au cœur de l'établissement.

Il y a un peu plus d'une semaine, Faure Gnassingbé dans son désir de promouvoir l'excellence dans les domaines scientifiques, secteurs pourvoyeurs d'emploi, a inauguré le complexe scientifique du lycée de Tokoin.

Un acte qui ne pouvait laisser indifférent le Président de la NJSPF qui a eu l'inspiration de doter les établissements en livres scientifiques notamment des livres de mathématiques, de sciences physiques et de science de la vie et de la terre, histoire de réveiller en ces apprenants le génie des matières scientifiques pour être au rendez-vous des complexes scientifiques qui vont être créés dans toutes les régions du pays et dont le ton a été déjà donné au lycée de Tokoin la semaine dernière.

Prenant la parole à chacune des étapes Noël De Poukn a d'abord transmis les salutations et encouragements du Président de la République à l'assistance composée d'élèves, d'enseignants et de parents d'élèves. Dans son allocution, le Président National de la NJSPF n'oublie pas de rappeler le nombre sans cesse décroissant des élèves embrassant les séries scientifiques dans la région.

Il a exhorté enseignants et élèves à accorder à ce sujet une attention particulière afin de rele-

ver le niveau dans ces différentes matières pour être à la pointe lorsque le projet de construction

des écoles scientifiques dans chaque région promet par le Président de la République suite à l'ouverture du complexe scientifique du lycée de Tokoin sera effectif.

Aux élèves il encourage à se donner plus aux matières de sciences parce que la demande du marché du travail actuel est grande quant aux scientifiques.

Au regard de cet énième acte en faveur de la jeunesse en générale et de celle défavorisée en particulier, la NJSPF vient de prouver qu'elle n'est pas assimilable à ces kyrielles d'association qui naissent juste à la veille des élections et disparaissent après le processus.

Sam Djobo



Remise symbolique de kits



Noël De Poukn s'adressant aux élèves et parents d'élèves



Lot de fournitures scolaires offert par la NJSPF



Les bénéficiaires

Promotion de la femme togolaise :

Une nouvelle association offre la possibilité aux jeunes filles d'apprendre gratuitement un métier

Une nouvelle association dénommée **Femme Leader de Demain (FLD)**, avec pour objectif d'aider les jeunes filles en difficulté à apprendre gratuitement un métier, a vu le jour à Lomé, à travers une cérémonie de lancement officiel, tenue à la grande paroisse de l'église presbytérienne d'Agoè.

Fruit d'une collaboration entre plusieurs patronnes de différents corps de métier, l'idée de cette association, vient du constat selon lequel " beaucoup de jeunes filles se livrent aujourd'hui à des activités immondes, telles que la prostitution afin de subvenir à leurs besoins, alors qu'elles n'en auraient pas besoin si elles avaient appris un métier ".

La mise en place de cette association entend ainsi aider les jeunes filles en difficulté, ou celles dont les parents manquent de moyens financiers, à apprendre un métier, ainsi qu'à s'équiper pour ouvrir un atelier, afin de se prendre en charge et s'auto-suffire financièrement.

" C'est pour nous une grande joie de pouvoir apporter notre contribu-



Des membres de l'association FLD

tion au développement et à l'épanouissement des jeunes filles, afin que comme nous, elles arrivent à apprendre un métier et à devenir financièrement indépendante comme nous le sommes aujourd'hui ", a déclaré Enyonam Afi Akoli, présidente de l'association FLD.

Nous entendons ainsi, a-t-elle ajouté, contribuer à la réduction de la pauvreté dans notre pays, et à promouvoir l'autosuffisance financière de la femme togolaise, l'un des principaux axes prioritaires du gouvernement.

Pour cette dernière, les actions du gouvernement en faveur de l'émancipation et l'autonomisation de la femme togolaise sont à soutenir, et c'est ce qui justifie le déploiement de ces " efforts personnels ", pour ainsi apporter

une pierre à l'édifice de la promotion de la femme.

Les promotrices de cette association, ont par ailleurs lancé un appel au gouvernement et à toutes les personnes de bonne foi, à leur venir en aide, afin d'atteindre les objectifs nobles qu'elles se sont fixées.

Pour l'heure, FLD offre l'opportunité aux jeunes filles de se former en coiffure, en couture, en tresse, en mode et stylisme, et en fabrications de bijoux en perles.

Gaël N.

Innovation dans le secteur artisanal :

L'APPLICATION "SIA TOGO" LANCÉE AU COURS D'UN ATELIER À LOMÉ

L'artisanat constitue un secteur qui jouit d'une importance assez capitale dans le développement socio-économique du pays. Il valorise l'aspect culturel de la nation, à travers la production de différentes œuvres. Dans le cadre de l'élaboration d'une base de données, de collecte, de traitement et de diffusion des informations relatives à ce domaine. Il a été élaboré un système d'information sur l'Artisanat (SIA-TOGO), lancé le mardi 27 octobre dernier au cours d'un atelier à Lomé.

Cette série d'ateliers, prévue dans les cinq régions économiques du Togo et dont le lancement s'est effectué en présence de la ministre Tomégah-Dogbé Victoire du développement à la base, vise à vulgariser " le Système d'Information Artisanale " (SIA), qui est une application qui, constitue une banque de donnée pour un meilleur suivi des informations, relatives à l'évolution du domaine de l'artisanat.

La cérémonie d'ouverture de cet atelier de vulgarisation, a été marquée par la présence du représentant résidant de l'UEMOA au Togo, du Commissaire Général des impôts, et de l'ambassadeur d'Egypte, sans oublier les participants issus de divers milieux artisanaux.

L'occasion a permis au directeur de l'artisanat de relever le déficit d'informations qui caractérise ce secteur. Il a montré à suffisance que les informations ne sont pas assez véhiculées dans le domaine. C'est ce qui impacte d'ailleurs les prises de décisions. Autrement dit, il n'existe pas une base de données qualitatives et quantitatives relatives aux entreprises et aux activités



La table d'honneur

artisanales du pays.

Le SIA comprend quatre modules, notamment l'Administration, les paramètres, les données, et enfin le rapport. Avec la mise sur pied ce système de collecte d'analyse et de stockage, l'on aura en temps voulu les informations concernant le secteur. Aussi, est-il nécessaire de faire une sensibilisation et un enregistrement des informations relatives aux entreprises artisanales et garantir la collecte d'informations fiables.

" Le gouvernement togolais, sous l'impulsion bienveillante du chef de l'Etat (...), qui nourrit l'ambition de faire du secteur de l'artisanat un des leviers du développement, adhère fermement au projet du SIA et il s'y investit. C'est ce qui justifie le financement sur fonds propre de l'Etat de toutes les étapes jusqu'ici déjà franchies. "

C'est en ces termes que la ministre Tomégah-Dogbé du Développement à la base, de l'artisanat et de l'emploi des jeunes a témoigné de la volonté du gouvernement pour la réalisation du projet dans toute sa plénitude.

Retenons qu'au niveau sous régional, l'UEMOA a mis également sur pied un système d'information sous régional sur l'artisanat (SIRA)

qui est un système de suivi des informations et des statistiques du secteur de l'artisanat dans les pays membres de son espace communautaire.

Moudjib Falana

LE TOGO ENTRE EN GUERRE CONTRE LES ARMES CHIMIQUES

Le Togo ouvre une lutte sans merci aux armes chimiques sur son territoire. L'autorité nationale pour l'interdiction des armes chimiques (ANIAC) sera chargée de conduire cette lutte. C'est une décision émanant du Conseil des ministres tenu mercredi 4 octobre sous la conduite du Président de la République, Faure Gnassingbé.

" En créant l'Autorité nationale pour l'interdiction des armes chimiques au Togo, le gouvernement répond à l'une des exigences de la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction signée en 1993 à Paris et ratifiée en 1997 par notre pays", précise le communiqué sanction le conseil des ministres.

La mise en place de l'ANIAC,

Alimentation qualitative et sécurité alimentaire au Togo :

LE QUINOA, UNE CÉRÉALE TRÈS RICHE EN PROTÉINE, BIENTÔT DANS LES PLATS TOGOLAIS

Le Togo, dans la réalisation du **Projet National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire (PNIASA)**, a prouvé qu'il a une maîtrise de la sécurité et de l'autosuffisance alimentaire, grâce à son excédent céréalier. Néanmoins, des défis restent à relever sur le plan qualitatif. A cet effet, suite à une requête orientée par le gouvernement Togolais vers l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation (FAO), il a été introduit au Togo cinq cent grammes de semence de Quinoa, qui font actuellement objet de test à l'ITRA et dont l'atelier de sensibilisation et de communication s'est effectué le jeudi 29 octobre dernier à Lomé.

de la région des Andes de l'Amérique latine. Cette céréale contient plus de protéines que tout autre. Elle est sans gluten et facilement digérable.

Le représentant de la FAO, s'est réjoui du fait que le Togo se compte dans les six pays africains, notamment le Burkina-Faso, le Mali, le Niger, le Cameroun et le Tchad, qui bénéficient de l'introduction de ce aliment dont la production date de plusieurs milliers d'années. Dès l'introduction de la semence au Togo, elle est rentrée dans une phase de recherche dans les laboratoires de l'ITRA. Ensuite, sera effectuée la phase de vulgarisation.



L'objectif de cet atelier est de former les acteurs techniques au test d'adaptabilité du quinoa aux sols du pays, afin de contribuer à la sécurité nutritionnelle du Togo.

La rencontre initiée par l'Assistance technique pour le renforcement du système alimentaire en Afrique de l'Ouest, a connu la participation effective du Ministre de l'Agriculture de l'élevage et de l'hydraulique, le col Ouro-Koura Agadazi, du représentant résidant de la FAO, du directeur Général de l'Institut Togolais de Recherche Agronomique (ITRA) et de la coordonatrice régionale du projet d'introduction du quinoa Mme Coulibaly Mariatou.

A l'ouverture de la cérémonie, le représentant résidant de la FAO au Togo a fait l'historique de ce produit céréalier qu'est le quinoa, originaire

Le col Ouro Koura Agadazi, dans son propos, est revenu sur les défis du Togo dans la réalisation du PNIA-SA. Il a évoqué en outre la production et la commercialisation du produit qui seront un atout pour les producteurs. Il a enfin exprimé la principale attente de son département ministériel dans la réalisation de ce projet en ces termes :

" (...) D'ici deux ans, l'objectif du ministère de l'Agriculture de l'élevage et de l'hydraulique est que, le quinoa soit expérimenté dans les champs (...) ".

Retenons que le quinoa est un pseudo céréale, regorgeant de protéine, produit depuis cinq mille ans au Pérou et très convoité par les grandes puissances. Le kilo de quinoa est à plus de mille (1000) francs CFA.

M. F.



Le Président Faure Gnassingbé (g) et son Premier Ministre, à gauche

souligne le gouvernement, "permettra de renforcer la sécurité et la protection nationale contre tout danger lié aux produits chimiques et d'accueillir des missions d'inspection pour des contrôles de qualité confirmant ainsi l'engagement de notre pays à œuvrer au renforcement de la paix et de la sécurité internationales".

La Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques ratifiée par le Togo en 1997, a pour but de prohiber l'utilisation des progrès de la chimie à des fins de destruction des hommes.

Source: afreepress.info

Plus que quelques heures avant l'ouverture du fameux Congrès statutaire de la FTF:

Ira-t-on véritablement vers une sortie de crise ?

Prévu pour le 24 octobre dernier, le congrès statutaire tant attendu de la Fédération Togolaise de Football (FTF) se tient finalement demain à Lomé. Le public sportif togolais, à quelques heures de cette épreuve fatidique, espère que les congressistes poseront les jalons d'une véritable renaissance du football national, qui a souffert de ses acteurs. La prière est que la morale et le bon sens l'emportent demain sur l'égoïsme et les intérêts partisans de ces premiers responsables d'un football en agonie.

L'on aura tout vu dans cette normalisation du football au Togo. Les décisions du comité dirigé par Antoine Folly, n'ont jamais eu l'aval des autres acteurs du football, qui ont formé jusqu'à preuve du contraire un bloc replié sur lui-même, qui s'y connaît aussi en administration du football et qui ne partage pas cer-



Le siège de la Fédération Togolaise de Football (FTF)

taines décisions d'un comité de normalisation qui a eu tous les difficultés du monde pour amener de l'ordre dans la grande famille du football national. De toutes les manières, il

est important de s'interroger sur la réussite de ce rendez-vous décisif et historique pour le football togolais.

En effet, le comité de normalisation, durant plusieurs mois de son

exercice, a eu du mal à proposer des activités. Et il faut s'interroger sur l'issue d'un événement qui doit décider en une seule journée de l'avenir du football national.

Il est clair que le comité dirigé par Antoine Folly, dans l'adoption des textes aura ses priorités à faire passer. Mais c'est sans compter avec les délégués venus de tous le pays qui voudront certainement faire prévaloir le pacte des alliances élaborés, selon des sources proches de la grande famille du football national. Il existe dans cette même famille du football togolais des sceptiques, par rapport à l'aboutissement heureux de ce événement qui suscite depuis quelques jours moult réactions.

Dans le football togolais, tous les événements sont liés. Le match Togo-Ouganda comptant pour les éliminatoires de la prochaine coupe du monde, se tiendra cinq jours après le

congrès de demain, c'est-à-dire le 12 Novembre. Malheureusement, la priorité est donnée au congrès et l'on parle moins de cette double confrontation contre la sélection ougandaise qui avait été privée de la dernière coupe d'Afrique par le Togo.

Il est fort probable que la réussite du congrès puisse donner un nouvel élan et une bouffée d'oxygène au sport roi au Togo. Dans le cas contraire, cette activité rentrera dans la phase terminale de son cancer.

Vivement que cette crise ne se proroge pas davantage ; car c'est ce que certains acteurs du football national qui font prospérer leur affaires dans cette cacophonie veulent. Comme quoi, même en temps de conflit, il ne faut jamais manquer l'occasion de vendre des armes aux belligérants.

Moudjib Falana

Les cours de rattrapage de samedi :

Une nécessité pour les élèves, ou une exagération des enseignants ?

Il est courant de constater dans le déroulement de l'année scolaire, l'organisation des cours, dit de rattrapage, pour une mise à niveau des élèves dans les établissements privés comme publics. Comment comprendre la nécessité de ces cours alors que le découpage officiel de l'année prévoit 5 jours de cours dans une semaine, et que le calendrier des examens est fixé en fonction de ce découpage ?

C'est la sonnette d'alarme que tire le Mouvement Martin Luther King (MMLK), la voix des sans voix, pour appeler le gouvernement à prendre des mesures pour arrêter ce phénomène, qui " a des effets négatifs et est sans doute préjudiciable aux facultés intellectuelles et psycholo-



Komi Paalamwé Tchakpélé, ministre des Enseignements Primaire et Secondaire

giques des élèves dont la plupart sont encore mineurs ".

Ces cours de rattrapage sont vraiment si nécessaire comme nous le font croire les responsables d'établisse-

ments ?

En fixant en effet le découpage de l'année scolaire, les programmes scolaires, et les horaires de cours, le gouvernement n'a sans nul doute pas senti le besoin d'y inclure les samedis pour des cours de rattrapage. Ceci dit, c'est la responsabilité des chefs d'établissement et des enseignants de gérer efficacement leur emploi du temps, afin de permettre aux apprenants de finir le programme dans le délai imparti.

Qu'est-ce qui explique donc le besoin pour ces établissements d'organiser des cours de rattrapages ?

Pour se justifier, les enseignants estiment généralement que les programmes sont plus vastes que le délai imparti pour les dispenser aux appre-

nants. C'est donc le seul moyen pour eux d'arriver à mettre les élèves dans les conditions requises pour passer leur examen de fin d'année.

" Il s'avère indispensable que les enseignants puissent utiliser à bon escient le calendrier pédagogique officiel pour épuiser le programme annuel et améliorer le niveau des études des apprenants à la fin de l'année. Pour y arriver, il est impérieux que le gouvernement mette à la disposition des enseignants tous les moyens dont ils ont besoin pour un meilleur rendement. Aussi les parents doivent-ils se résoudre à assumer leurs responsabilités vis-à-vis de leurs enfants ", c'est ce que le propose le MMLK pour mettre un terme à ce phénomène afin de donner un peu de

liberté aux apprenants.

Toutefois, il importe que tous les acteurs impliqués dans les questions de l'éducation au Togo se concertent pour définir les besoins réels des apprenants, et décider d'un commun accord du programme idéal de l'année scolaire.

Gaël N.

Mozambique :

La bière meurtrière contenait en réalité une farine toxique

La bière artisanale qui a provoqué la mort de 75 personnes en janvier au Mozambique avait été brassée avec une farine contaminée par une bactérie toxique. C'est ce qu'a annoncé mercredi 4 novembre le ministère de la Santé, écartant donc tout empoisonnement criminel.

" Les victimes de Chitima (nord-ouest du Mozambique) ont été intoxiquées par l'ingestion d'une boisson traditionnelle, contaminée par la farine de maïs utilisée pour sa fabrication, mais impropre à la consommation, car elle contenait une bactérie toxique ", a déclaré Ilesh Jani, directeur de l'Institut mozambicain de la santé.

La brasseur, qui figure parmi les victimes, avait utilisé cette farine de maïs, détériorée par de l'eau de pluie, pour préparer 210 litres de bière artisanale, a-t-il expliqué, lors d'une conférence de presse à Maputo. " La population locale avait jugé cette farine impropre à la consommation, mais utilisable pour brasser de la bière ", a-t-il encore ajouté.

232 malades : Cette bière avait été servie à Chitima le 9 janvier dernier à des personnes revenant d'un enterrement. Le soir même, des victimes avaient été retrouvées mortes chez elles, et de nombreux malades s'étaient rendus au poste de santé local. Au total, 232 personnes avaient été affectées par cette bière frelatée. 75 étaient mortes dans les jours qui avaient suivi.

Une enquête avait été ouverte. Les médias et les réseaux sociaux avaient alors spéculé sur l'hypothèse d'un empoisonnement criminel à la bile de crocodile, dont il faudrait pourtant d'énormes quantités pour intoxiquer mortellement autant de personnes. À plusieurs reprises, des échantillons de la boisson, de sang et de liquides gastriques avaient été envoyés au Portugal et en Afrique du Sud pour être analysés, sans succès. C'est aux États-Unis que la bactérie avait été identifiée.

Source : jeuneafrique

Gestion de la période postélectorale en Côte d'Ivoire :

TOUT COMME LES TOGOLAIS, LES IVOIRIENS DOIVENT DÉFINITIVEMENT TOURNER LA PAGE DE LA VIOLENCE

Alassane Dramane Ouattara a été tout simplement plébiscité lors de la présidentielle en Côte d'Ivoire. Il a recueilli 83,6 % de voix, loin devant ses adversaires, notamment Pascal Affi N'guessan qui a représenté pour ce scrutin le parti fondé par l'ancien président Laurent Gbagbo. La Côte d'Ivoire revient de très loin et le spectre de la violence postélectorale ne doit plus hanter les esprits. De la manière dont les togolais l'ont compris, les ivoiriens doivent sauvegarder définitivement le patrimoine commun et recoudre leur tissu social en lambeau.

L'investiture d'Alassane Ouattara, il y a encore quelques heures, résume son bilan et les défis qui restent à relever dans sa prochaine mandature. L'on doit avoir le courage de dire que la Côte d'Ivoire est sortie, il n'y a pas longtemps, d'une crise, qui a duré une décennie, et où il n'y a été question d'organiser des élections. Les populations ivoiriennes ont été sans nul doute marquées par les troubles sociopolitiques qui ont précédé la présidentielle de 2010. Les ivoiriens ont parcouru un long chemin, dans la quête d'une vraie paix sociale, où tous les



Pascal Affi N'guessan, représentant du FPI

filles et fils du pays se retrouveront dans un creuset national.

S'agissant des élections au Togo, la population grâce aux efforts et aux sacrifices réalisés par les forces vives de la nation, a compris qu'élection ne doit plus rimer avec violence. Le scrutin d'Avril dernier en est la preuve. Au sortir des urnes, il a été question de renouer avec l'immense chantier de la reconstruction du pays.

A la veille des élections au Togo, l'esprit des Togolais a été suffisamment préparé grâce à la sensibilisation des populations sur la non violence, aux messages de paix, du vivre ensemble et de cohésion sociale prônés par la société civile et les



Alassane Dramane Ouattara, Pdt CI

politiques.

En Côte d'Ivoire, le représentant du Front Populaire Ivoirien (FPI), Pascal Affi N'guessan, dès la proclamation des résultats n'a pas rejeté la victoire de son adversaire Alassane Ouattara réélu pour un second mandat, mais a dressé un tableau pas fameux de l'évolution de la démocratie en Côte d'Ivoire, même si son parti, a été fragilisé par une tendance radicale en son sein, qui a appelé les militants au Boycott, estimant que sans la libération de Laurent Gbagbo, fondateur du parti et en détention à la Haye, il ne devrait pas avoir d'élection en Côte d'Ivoire.

" Le résultat reflète la satisfaction des ivoiriens par rapport à mon

bilan " :

A confié Alassane Dramane Ouattara, vainqueur du scrutin grâce à une écrasante victoire. Pour lui il faut sans tarder continuer les actions, prendre des décisions, et réaliser des projets pour faire profiter aux ivoiriens les fruits de la croissance.

La communauté internationale a apprécié la manière dont les togolais ont renoué avec le cours normal de la vie au lendemain de la proclamation des résultats. Et c'est ce que les ivoiriens tentent de faire. Ils sont sûrement entrain de comprendre qu'il est important de participer à la construction du pays et éviter les crises sociales, qui n'ont plus leur raison d'être.

La Côte d'Ivoire est un pays à fort potentiel économique. Cela s'explique par le dynamisme économique dans les secteurs d'activités, notamment dans la filière cacaoyère. Les ivoiriens doivent poursuivre leur effort de paix, en faisant la promotion de l'Etat de droit et d'une justice impartiale, afin de poursuivre la réconciliation et tourner définitivement le spectre de la violence qui hante encore certains esprits.

M. F.

Tournée de la NJSPF dans les Savanes en images



Récapissé n°0254/29/10/04 HAAC

L'ÉVEIL
de la nation

Siège : Adidoadin, Pavée Prolongé, 2ème Carré après la Pharmacie Le Galieen
Tél: (00228) 22 32 85 95
Directeur de Publication:
Sama T. DJOBO
(00228) .90 03 17 74
.98 62 72 72

Rédaction:
Biva KPELAFIA,
Sam DJOBO,
Armand ATTISO
Moudjib FALANA
Gaël N.
Kékéli (Stagiaire)
Kahf DJOBO (Stagiaire)

Secrétariat :
AGBERE Takira

Imprimerie:
La Colombe
Tirage :
2.500 exemplaires